



*Saint-Benoît-des-Ordes*  
BULLETIN MUNICIPAL 2024

3	L'ÉDITO DU MAIRE
4	SOMMAIRE DES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2023
5	BUDGETS 2023
6-7	TRAVAUX & ACQUISITIONS
8	TARIFS 2023 - 2024
9	LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
10-12	ÉCOLE : À L'ÉCOLE DU BORD DE MER
13	BIBLIOTHÈQUE

14	RÈGLEMENTATIONS
15	SAINT-MALO AGGLOMÉRATION
16	GESTION DES EAUX
17-21	REVUE DE PRESSE
22-26	ASSOCIATIONS
27	ÉTAT CIVIL
28-29	ARTISANS ET COMMERCES BÉNÉDICTINS
30	LES INFOS UTILES
31	AGENDA



**Mentions légales :**

Bulletin municipal édité par la commune de Saint-Benoît-des-Ondes

19 rue du bord de Mer - 35114 SAINT-BENOÎT-DES-ONDES  
saint-benoit-des-ondes.mairie@orange.fr

**Directeur de la publication :** M<sup>me</sup> Bernadette LETANOUX

**Création et impression :** Diazo Communication  
4 Allée Métis, PA Atalante - 35400 SAINT-MALO

**1<sup>ère</sup> de couverture :** peinture de M. Claude FONTAINE

**4<sup>ème</sup> de couverture :** photo de M<sup>me</sup> Christine THUAL





### Bénédictines et Bénédictins

Nous quittons 2023 avec son lot de réalisations dont vous trouverez le détail au fil des pages et accueillons 2024 avec ses projets.

### Grâce à nos associations, notre commune a passé de bons moments en 2023.

- ◆ La course : À Chacun Son Rythme
- ◆ Vide grenier : ACCA (chasse)
- ◆ Les Folklores du Monde
- ◆ Le pot des campeurs avec une animation danse de Sports Santé La Baie
- ◆ Le vide grenier des parents d'élèves de notre école du Bord de Mer.
- ◆ Notre pique-nique annuel, ouvert à tous.
- ◆ Le Trail de mi-septembre.

Pour la première fois, une fête populaire sur la grève a pu avoir lieu avec l'ensemble des associations. Véritable succès avec à la clé une remise de chèque d'un montant de 1 300 euros remis à l'école pour les enfants.

### Nous avons deux nouvelles associations

- ◆ Les chiens du guet qui luttent contre le harcèlement scolaire
- ◆ La Baie des Meeples – jeux de société.

Bienvenue à elles.

La vie associative est importante dans notre commune, elle permet de se retrouver et de maintenir un lien social indispensable. Je n'oublie pas nos artisans et commerçants qui dynamisent et rendent notre commune attractive.

Vous avez pu constater que notre population a encore diminué. Nous sommes 969 bénédicins. Je rappelle que nous sommes la seule commune de Saint Malo Agglomération qui perd des habitants, ce que je regrette. Malgré cela nous avons eu le plaisir d'accueillir dix nouveaux petits bénédicins et bénédicines.

Le conseil municipal a décidé de prendre des mesures pour lutter contre le phénomène de locations saisonnières et résidences secondaires en favorisant l'occupation des logements en résidence principale.

Je vous souhaite d'aimer tendrement, de vous émerveiller devant vos enfants et petits enfants

Je vous souhaite d'être à l'écoute de vos proches et de ceux que vous aimez.

Sachez aussi regarder les sourires de vos proches mais aussi ceux des anonymes que vous croisez dans la rue et rendez-leur.

Face à l'inattendu, je vous souhaite de ne pas être submerger par la colère mais de prendre le recul nécessaire.

Regardons le monde avec affection et sérénité.

Je vous souhaite de vous lever le matin avec l'indulgence pour les autres et de la tendresse pour vous-même

Je vous souhaite avant tout d'être heureux, que la santé vous accompagne et que tout se passe au mieux pour chacun d'entre vous.

Belle et heureuse année à tous.

Bernadette LETANOUX



Visite du Sénat, Congrès des Maires de France, novembre 2023

## SOMMAIRE DES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2023

Les listes des délibérations et les PV du conseil municipal sont publiés sur le site internet de la commune : [www.ville-saint-benoit-des-ondes.fr](http://www.ville-saint-benoit-des-ondes.fr) ; rubriques < Municipalité < compte rendu CM.)

**Vos conseillers municipaux :** Bernadette LETANOUX, *maire* ; Yves RUELLAN, *adjoint* ; Brigitte NICOLAS, *adjointe*, Roseline CAUGANT, *adjointe*, Patrice GINGAT, *adjoint* ; Sophie BARILLE, Stéphane PRULHIÈRE, Sébastien SALIOU, Fabien ALIX, Armel DENIS, Betty CADOT, Patricia CARET, Carmen MAUDET, Yannick DANIEL, Nadège LESSIRARD

### Séance du 30 janvier :

- ♦ Avis favorable sur le nouveau Programme Local de l'Habitat 2023/2028 de Saint-Malo Agglomération ;
- ♦ Renouvellement de la convention de conseil en architecture et urbanisme avec le Département ;
- ♦ Modification des horaires de l'éclairage public en fixant l'heure d'extinction à 22h00 sur tout le territoire de la commune (au lieu de 23h dans le centre-bourg et 22h30 ailleurs).

### Séance du 08 mars :

- ♦ Vote des Comptes administratifs 2022 ;
- ♦ Vote des comptes de gestion 2022 du Receveur Municipal ;
- ♦ Révision des tarifs municipaux ;
- ♦ Occupation de la salle polyvalente par les associations communales ;

### Séance du 30 mars :

- ♦ Vote des budgets 2023 ;
- ♦ Présentation de l'état annuel des indemnités versées aux élus ;
- ♦ Vote des dotations 2023 ;
- ♦ Vote du programme des investissements 2023 ;
- ♦ Maintien des taux des impôts locaux 2023 ;
- ♦ Affectation des résultats 2022 ;
- ♦ Avis défavorable sur l'intégration de la commune au dispositif " recul du trait de côte ".

### Séance du 14 juin :

- ♦ Vote des subventions 2023 aux associations ;
- ♦ Avis défavorable sur la demande du Comité Régional de la conchyliculture pour déposer les moules non commercialisables en baie ;
- ♦ Communauté d'agglomération : Adoption de la convention pour l'élaboration du Plan Corps de Rues Simplifiée (PCRS).

### Séance du 06 septembre :

- ♦ Vote de la majoration de 50 % de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ;
- ♦ Adoption du nouveau plan comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- ♦ Personnel communal : Adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire par le Centre de Gestion 35.

### Séance du 31 octobre :

- ♦ Rénovation urbaine 75-77 rue du centre – choix d'Émeraude Habitation comme opérateur foncier ;
- ♦ Vote subventions 2023 au Ccas pour versement primes " centre-aéré " et " musique-arts plastiques " ;
- ♦ Participation du maire et des adjoints au congrès des Maires à Paris les 21-22-23 novembre 2023 ;
- ♦ Don de 3375€ de l'Association des Anciens combattants suite à la fête sur la grève du 15 août 2023 ;
- ♦ Avis favorable sur la composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols ;
- ♦ Travaux voirie : Validation de la convention d'effacement des réseaux de la rue de l'île verte ;
- ♦ Personnel communal : Création d'un poste d'agent d'accueil à temps complet ;
- ♦ Assurance risques statutaires – renouvellement adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion 35 ;
- ♦ Adhésion à la convention de participation prévoyance du Centre de Gestion 35.

### Séance du 19 décembre :

- ♦ Choix d'un référent déontologue pour les élus ;
- ♦ Rénovation urbaine 75-77 rue du centre : avis favorable pour la vente de la grange Rue Du Bas Champ par l'Établissement Public Foncier de Bretagne ;
- ♦ Travaux voirie : Demande d'une étude détaillée pour le projet d'effacement de réseaux rue Du Bas Champ ;

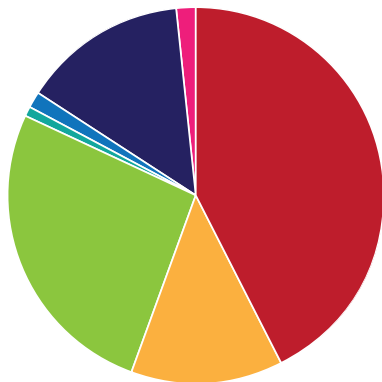




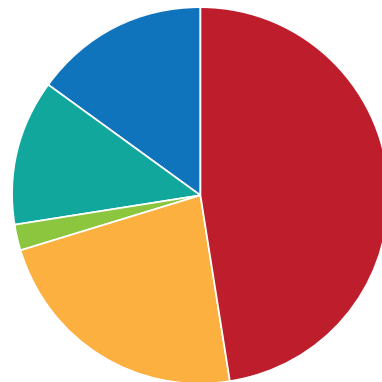
Ces budgets contiennent les prévisions de recettes et de dépenses votées au mois d'avril par le conseil municipal pour l'année 2023. Dans la limite des crédits inscrits le maire a pu engager des dépenses et percevoir les recettes votées par le conseil municipal. Les budgets sont à la fois des documents d'autorisation et de prévision. En cours d'année des décisions modificatives votées par le conseil municipal ont permis de rectifier le budget sous réserve de respecter l'équilibre budgétaire.

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

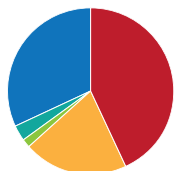
## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :



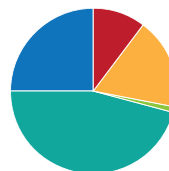
- COMMUNE :**  
**TOTAL : 962 990,18 €**
- Frais de personnel : 411 250,00 €
  - Charges de gestion courante : 125 071,77 €
  - Charges à caractère général : 253 647,50 €
  - Frais financiers : 8 500,00 €
  - Charges exceptionnelles et dépenses imprévues : 14 000,00 €
  - Prélèvement pour investissement : 134 983,91 €
  - Opérations réd<sup>o</sup> produits et transfert amortissement : 15 537,00 €



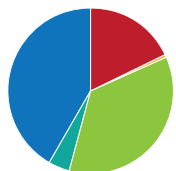
- COMMUNE :**  
**TOTAL : 962 990,18 €**
- Impôts et taxes : 457 980,00 €
  - Dotations Etat/Département / Cté Agglo. : 220 057,00 €
  - Location immeubles : 22 000,00 €
  - produit des services : 119 600,00 €
  - Excédent antérieur : 143 353,18 €



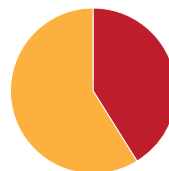
- C.C.A.S. : TOTAL : 242 959,51 €**
- Frais de personnel : 104 750,00 €
  - Charges à caractère général : 49 670,00 €
  - Charges de gestion courante : 4 100,00 €
  - Charges exceptionnelles et dépenses imprévues : 7 500,00 €
  - Prélèvement pour investissement : 76 939,51 €



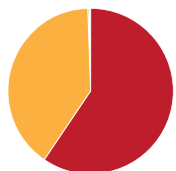
- C.C.A.S. : TOTAL : 242 959,51 €**
- Produit du service d'aide ménagère : 25 000,00 €
  - Loyers immeubles : 43 750,00 €
  - Produits financiers : 2 500,00 €
  - Report excédents antérieurs : 111 509,51 €
  - Dotations et subventions : 60 200,00 €



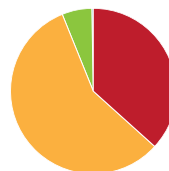
- CAMPING : TOTAL : 223 176,45 €**
- Frais de personnel : 40 000,00 €
  - Charges de gestion courante : 1 500,00 €
  - Charges à caractère général : 79 710,00 €
  - Dépenses imprévues : 9 400,00 €
  - Prélèvement pour investissement : 92 566,45 €



- CAMPING : TOTAL : 223 176,45 €**
- Droits d'entrée campeurs : 92 000,00 €
  - Excédent antérieur : 131 176,45 €



- CAISSE DES ÉCOLES : TOTAL : 83 950,00 €**
- Frais de personnel : 50 000,00 €
  - Charges à caractère général : 33 650,00 €
  - Charges financières et dépenses imprévues : 100,00 €
  - Charges de gestion courante : 200,00 €



- CAISSE DES ÉCOLES : TOTAL : 83 950,00 €**
- Redevances cantine et garderie : 31 000,00 €
  - Subvention communale : 47 871,77 €
  - Subvention état repas à 1€ : 5 000,00 €
  - Excédent antérieur : 78,23 €

**Réalisations en 2023 :****En matière d'économie d'énergie et d'écologie :**

- ◆ Remplacement des candélabres rue du Centre avec éclairage LEDs (14 600 € à la charge de la commune)
- ◆ Modification des horaires d'éclairage public.

**En matière de sécurité :**

- ◆ Travaux de signalisation (peinture sur voirie, ligne médiane et passages piétons) rue du Bord de Mer.
- ◆ Aménagement du carrefour de la rue du Cheminet avec la rue du Bord de mer.

**En matière d'urbanisme :**

- ◆ Le permis de construire a été accordé en fin d'année à Emeraude Habitation pour la 2ème tranche du lotissement du Domaine des Ondes avec 6 nouveaux logements. Le début des travaux est prévu premier semestre 2024. (projet ci-dessous)

**Pour les services de la Commune :**

- ◆ Acquisition d'un tracteur tondeuse pour un coût de 46 936 € TTC.
- ◆ Acquisition de nouveaux matériels informatiques pour les services administratifs de la mairie.



### Travaux et projets pour 2024 :

#### Rénovation urbaine rue du Centre / rue du Bas Champs :

- ♦ La commune assurera avec Emeraude Habitation la maîtrise d'œuvre pour la construction de 7 logements sociaux (T3 et T4) et de 3 cellules médicales. La consultation des entreprises sera lancée dans l'année. (projet ci-dessous)
- ♦ Les travaux de démolition du garage entre le 77 et le 75 rue du Centre vont démarrer au premier trimestre pour la création d'un chemin piétonnier.

#### Travaux d'effacement de réseaux :

- ♦ Démarrage des travaux rue de l'Île Verte et de la cour de Vienne au premier trimestre.

- ♦ Lancement d'une étude d'effacement de réseaux "Rue du Bas Champ"

#### Sécurité / transports

- ♦ Installation d'une borne de recharge électrique pour les voitures sur le parking rue du Bord de Mer prévue en fin d'année 2024/ début 2025.
- ♦ Mise en place d'un ralentisseur "Rue de la Baie" en partenariat avec la Commune de Saint-Méloir des Ondes.
- ♦ Sens unique rue du Cheminet : dossier à l'étude (aménagement et stationnement).
- ♦ Passerelles : installation de deux passerelles dans la continuité de la voie verte (canal des Allemands et le bief Jean).



## Salle polyvalente 3 bis rue du Bord de Mer

	Grande salle avec cuisine	
	Particuliers	Associations communales
Week-end et jours fériés (vendredi 12h à dimanche 17h)	970 €	150 € un fois par an du 01/10 au 31/03 puis tarif normal
Journée du lundi au jeudi de 9h - 4h (J+1)	560 €	75 € jusqu'à 3 fois par an puis tarif normal
Jour de l'an	1 950 €	

	Grande salle sans cuisine	
	Particuliers	Associations communales
Week-end et jours fériés (vendredi 12h à dimanche 17h)	905 €	110 € jusqu'à 2 fois par an entre le 01/10 et le 31/03 puis tarif normal
Journée du lundi au jeudi de 9h - 4h (J+1)	350 €	75 € jusqu'à 3 fois par an puis tarif normal
Location à l'heure	NON	16 € pour activités récurrentes des assos communales

Hall / Bar seul	
5 heures maximum*	140 €

\*réservation un mois max avant

Grande salle pour spectacle**	
Week-end 1 jour (9h - 4h) (J+1)***	350 €
Journée du lundi au jeudi de 9h - 4h (J+1)	201 €

\*\* salle sans cuisine, pour spectacles culturels associatifs (théâtre, chant, musique, cérémonies funéraires) - pour les autres représentations, tarif normal

\*\*\* réservation trois mois max avant

Loge	
Location à l'heure	7 €

## Maison des Loisirs 53 bis rue du Bord de Mer

Rez-de-chaussée ET étage	
Journée de 9h - 23h	140 €
Deux jours consécutifs du 9h - 23h	190 €

Rez-de-chaussée OU étage	
Location à l'heure	7 €

## Cimetière Achat et renouvellement concession funéraire 30 ans

	Bénédictins	Pont-Benoît
2 m <sup>2</sup>	213 €	282 €
4 m <sup>2</sup>	426 €	564 €

### Achat et renouvellement concession cinéraire - Cases

	Bénédictins	Pont-Benoît
10 ans	489 €	636 €
20 ans	1 143 €	1 266 €

### Achat et renouvellement concession cinéraire - Cavurnes

	Bénédictins	Pont-Benoît
10 ans	420 €	540 €
20 ans	834 €	1 068 €

## Photocopie

	Noir / Blanc	Couleur
A4	0,25 €	0,35 €
A3	0,45 €	0,65 €

Gratuité noir et blanc A4 : Demandeurs d'emploi bénédictins sur présentation d'un justificatif et seulement pour leurs démarches administratives et les recherches d'emploi. Associations dont le siège social est à Saint-Benoît-des-Ondes. Constitution de dossier d'aide sociale à la demande de l'assistante sociale du CCAS

## Cantine

### Prix repas

Quotient familial entre 0 et 650 €	Tranche 1	1 €
Quotient familial entre 651 € et 750 €	Tranche 2	3 €
Quotient familial entre 751 € et plus	Tranche 3	3,60 €

## Garderie

De 7h30 à 8h35	Matin	2,50 €
De 16h15 à 18h15	Soir	2,65 €
Le même jour	Matin et soir	3,95 €

## Aire de camping-car

Stationnement du 01/05 au 31/10	24 h	9 €
Stationnement du 01/11 au 30/04	Hors fermeture	Gratuit
Borne de service	50 litres d'eau ou 6h	4 €



La commission administrative du CCAS est composée de 9 membres comprenant le maire Bernadette LETANOUX, présidente ; M<sup>me</sup> Brigitte NICOLAS, vice-présidente ; M. Yves RUELLAN, M. Sébastien SALIOU, M<sup>me</sup> Nadège LESSIRARD, M<sup>me</sup> Nathalie PETIT, M<sup>me</sup> Annick LACROIX, M. Gérard BENOIST et Marie-Paule DELAMAIRE

### **Le CCAS gère et administre un service d'aide et d'accompagnement à domicile :**

Ce service, agréé par l'Etat, intervient directement auprès des personnes âgées en perte d'autonomie . Il est financé, selon le cas, par les participations du Département, des Caisses de retraite, des mutuelles et des bénéficiaires. Les services proposés concernent : Les activités domestiques avec l'entretien du logement, du linge, les courses, la préparation des repas ; L'accompagnement social avec l'aide aux démarches administratives, le maintien du lien social ; Les actes essentiels de la vie quotidienne avec l'aide à la toilette, aux repas. En 2023 le nombre de bénéficiaires est stable et le total des heures réalisées par les quatre agents sociaux est de 4 000h.

**Les aides à domiciles intervenantes sont :** M<sup>me</sup> Emilie ROMPILLON, M<sup>me</sup> Magalie DESCLOS, M<sup>me</sup> Sarah BAUMGARTNER , M<sup>me</sup> Cathy LE GUERN, M<sup>me</sup> Sylvie GINGAT en renfort.

Pour plus de renseignements adressez-vous à l'accueil de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

### **Le CCAS est propriétaire de huit logements locatifs :**

Ces logements sont attribués en priorité à des personnes et des familles relevant du dispositif d'accès aux logements sociaux. Le CCAS assure le suivi des contrats de location et procède à l'entretien des biens. Les demandeurs de logement peuvent déposer leur dossier en mairie.

### **Le CCAS, en accord avec l'assistante sociale, étudie les demandes d'aides alimentaires**

et ouvre l'accès à la banque alimentaire par la distribution de bons de nourriture ou la validation de l'accès à l'épicerie solidaire de Cancale. Les demandeurs sont invités à contacter le CDAS de St Joan-des-Guérêts au 02.22.93.66.00.

### **Le CCAS organise un repas en faveur des aînés âgés de 70 ans et plus :**

Le 3 décembre dernier, le CCAS a offert un repas aux personnes domiciliées dans la commune et âgées de 70 ans et plus. Cette année, 79 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente. Le personnel et les membres administrateurs du CCAS ont accompagné les convives. Toutes les personnes présentes ont apprécié l'après-midi animé par les musiciens, chanteurs et magiciens de la société Micro-Chant.

Le prochain repas aura lieu le **dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024**. Toutes les personnes domiciliées dans la commune et âgées d'au moins 70 ans au 31/12/2024 y sont invitées. Pour y participer il suffit de s'inscrire en mairie entre le 1<sup>er</sup> et le 30 novembre 2024.



Le lundi 4 septembre 2023, l'heure était venue pour nos 82 élèves de prendre le chemin de l'école.

## Nous accueillons cette année :

- ♦ 23 élèves en TPS-PS-MS avec Caroline FORMOSA, Nathalie PETIT et Isabelle ROGER ;
- ♦ 19 élèves en GS-CP avec Coralie LE MENEZ, Vincent DORÉ (lundi) et Isabelle ROGER ;
- ♦ 18 élèves en CE1-CE2 avec Lise Marie JEHANNE et Solène MOREAU (jeudi) ;
- ♦ 22 élèves en CM1-CM2 avec Guylaine LEFORESTIER.



Depuis la rentrée de novembre nous bénéficions du recrutement de Chloé MOULIN en service civique ; son aide dans les différentes classes contribue au bon fonctionnement de l'école.

Nous félicitons et remercions M. Rémi LOUIS, M. Patrick SÉGARD, Mme Aglaé LESSIRARD DE GRAAF et M. David BILAP UM, élus représentants des parents d'élèves, qui siègeront aux trois conseils d'école.

## Durant l'année 2023, différents projets et activités ont été mis en place

- ♦ Projet Ciné jeune. " Raconter la rencontre " et " Vive le vent d'hiver". Des projections de films sont programmées sur l'année scolaire et des temps d'animation sont ensuite proposés aux élèves de maternelle, cycle 2 et cycle 3 afin de développer l'éducation à l'image.
- ♦ Projet " Nettoyons la nature ". En septembre 2023 les élèves se sont rendus sur la commune pour collecter les déchets jetés dans la nature. Pour prolonger ce projet, une animation sur le tri des déchets a été proposée dans les 3 classes de GS / CP, CE et CM avec des animateurs de Saint-Malo Agglomération.



- ♦ Trophée des écoliers cyclistes. Du 22 au 26 mai, plus de 64% les élèves sont venus à vélo à l'école. Parmi les 22 écoles inscrites, nous avons comptabilisé le plus fort taux de participation. Les écoliers ont été récompensés par le président de Saint-Malo Agglomération, Gilles LURTON, par Madame le Maire Bernadette LETANOUX, conseillère déléguée au plan vélo à l'agglomération, et par Jean-Pierre ROUSSEAU, président d'À Vélo Malo, association partenaire de l'évènement.



- ♦ La fête des 100 jours. Le vendredi 7 avril, nous avons célébré les 100 jours de classe et avons organisé des activités sur le thème du nombre 100.





- ◆ Prix des Incorruptibles. Tous les élèves de l'école participent à ce concours littéraire national. Chaque enfant doit lire une sélection de livres et un vote est ensuite organisé.
- ◆ Sortie vélo pour les CM pour se rendre à la chapelle Saint-Anne à Cherrueix. Dispositif " Savoir rouler "
- ◆ Fête de l'école le vendredi 30 juin à la salle polyvalente de Saint-Benoit des Ondes.
- ◆ Visite de la ferme de Kémo à Corseul pour la classe de TPS/PS/MS.
- ◆ Sortie en mer avec l'association " Al Lark " et étude du milieu marin pour les élèves de GS/CP



- ◆ Initiation " Rollers " pour le cycle 2 avec les animateurs de l'Amicale Laïque de Cancale.
- ◆ Découverte de la cité corsaire avec une chasse au trésor et visite du " micro zoo " pour les CE1/CE2.

Pour l'année 2023, l'école a reçu des subventions de la part de nos différentes associations. Grâce aux manifestations qu'ils organisent (repas, tombola, braderie, vente de citrouilles, de chocolats et de sapins...), nous avons reçu 3 500 euros de la part de l'Association de Parents d'Elèves (APESB) et 3 500 euros par l'Amicale Laïque.

Durant le mois d'août, la Mairie et différentes associations de la commune se sont mobilisées pour organiser une manifestation sur la grève au profit des enfants de l'école ; par la suite, un chèque de 1 300 euros nous a été remis, une belle initiative qui nous permet de financer le projet " Chorale " pour 2024, en partenariat avec le Conservatoire de musique de Saint-Malo. Tous les parents sont bien entendu les bienvenus lors de ces manifestations pour aider à leurs organisations.

Pour terminer, nous remercions la municipalité, l'Association de Parents d'Elèves et l'Amicale Laïque qui contribuent par leur soutien et leurs subventions à améliorer la vie scolaire de vos enfants et nous permettent d'effectuer tous ces projets, sorties et activités.

- ◆ Classe patrimoine avec nuitées afin de visiter les châteaux de la Loire et du Clos Lucé pour les CM1 /CM2.



- ◆ Class'Echecs pour le cycle 3.
- ◆ Soirée hamburger dans la cour de l'école organisée par l'Association de Parents d'Elèves.
- ◆ Semaine du goût avec des ateliers cuisine pour les différentes classes.
- ◆ Séances de piscine pour les classes de GS/CP/CE1 et CE2.
- ◆ Projet jardin pédagogique avec réalisation de plantations.
- ◆ Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, un marché de Noël avec une vente de sapin a été organisée par l'Association de Parents d'Elèves dans la salle des loisirs.
- ◆ Le 8 décembre 2023, parents et enfants ont assisté à la salle polyvalente de Saint-Benoît-des-Ondes à un spectacle offert par l'Amicale Laïque. Le Père Noël a remis à chacun un petit cadeau pour patienter jusqu'au 25 décembre.



### Les élèves de CM1/CM2 vous font découvrir la baie

Cette année, nous menons le projet d'une AME (aire marine éducative) en collaboration avec M. Daniel, directeur de la maison de la baie du Vivier-sur-Mer. Cette aire se développera tout au long de l'année et continuera les années suivantes.

On peut observer plusieurs plantes dans les prés salés. Certaines sont comestibles comme l'obione et la salicorne. Notre test : saurez-vous reconnaître la spartine, une plante halophile qui aspire l'eau de mer et rejette le sel ?

Des animaux vivent sous les rochers, certains s'y cachent car ils ne supportent pas la lumière. Notre conseil : si vous les soulevez, reposez toujours les cailloux au même endroit et dans le même sens pour ne pas déranger les petits habitants.



On trouve partout dans la baie le crabe vert. Nous avons appris à différencier les mâles des femelles en les retournant et en regardant leur abdomen. Un triangle, c'est un mâle ! Notre découverte : lorsque le crabe perd un membre, celui-ci repousse !

Nous avons listé les coquillages que nous avons vus : la palourde, le bigorneau, le murex perceur, la gibbule, le bulot, le pétoncle, la moule et l'huître. Notre quizz : pouvez-vous différencier les bivalves et les gastéropodes ?

Notre baie est un paradis pour les oiseaux comme le tadorne de belon ou le gravelot. Note anecdote : à l'approche d'un prédateur, le gravelot s'éloigne du nid, puis il crie et fait semblant d'être blessé pour attirer le prédateur vers lui et tout à coup, il s'envole. On appelle cette tactique la feinte de l'aile cassée.



**La Bibliothèque municipale est un lieu de découverte pour le plaisir, l'enrichissement personnel, la formation, l'information ;** c'est un fonds de plus de 3 500 documents qui s'offre à vous et, depuis début 2023, votre bibliothèque fait partie du **Réseau des Bibliothèques du Marais Blanc**, inauguré le 31 mars 2023.



#### Cela représente :

- ◆ **4 bibliothèques** (Hirel, La Gouesnière, La Fresnais et Saint-Benoît-des-Ondes) et une seule carte, pour emprunter dans toutes les bibliothèques, quelle que soit votre commune d'inscription.
- ◆ **3 bibliothécaires et plus d'une vingtaine de bibliothécaires bénévoles** pour vous accueillir
- ◆ **1 inscription gratuite pour tout le monde** et des bibliothèques ouvertes à tous
- ◆ Plus de **20 000 documents** (livres, magazines, CD, DVD, jeux)
- ◆ **1 site internet** [www.bibliothequesdumaraisblanc.fr](http://www.bibliothequesdumaraisblanc.fr) pour consulter le catalogue, les nouveautés, les informations pratiques, suivre l'actualité des bibliothèques et son compte lecteur

#### Nous vous accueillons à Saint-Benoît-des-Ondes :

- ◆ Le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h ;
- ◆ Le vendredi de 16h à 18h ;
- ◆ Le samedi de 10h à 12h.

#### Vous y trouverez :

- ◆ Des **albums** pour les enfants et les tout-petits ;
- ◆ Des **contes** ;
- ◆ Des **bandes dessinées** et **mangas** (enfants, jeunes et adultes) ;
- ◆ Des **premiers romans** pour les lecteurs débutants, des **romans enfants** et **adultes** (policiers, science-fiction, romance, historiques...);
- ◆ Des **biographies** ;
- ◆ Des **documentaires** (sujets d'actualité, psychologie, jardinage, cuisine, sciences...);
- ◆ Des **livres en gros caractères** ;
- ◆ Des **magazines** (Cuisine et Vins de France, Dr Good, Mon jardin & ma maison...);

- ◆ Des **DVD** (dessins animés, films d'animation, films et documentaires).

Et si vous cherchez un document que nous n'avons pas, nous ferons notre maximum pour nous le procurer. N'hésitez donc pas à nous faire de vos demandes.

La bibliothèque, ce sont aussi des **animations** :

- ◆ L'**accueil régulier des classes** de l'Ecole du Bord de mer ;
- ◆ Des **ateliers** ;
- ◆ Des **expositions**.

#### Pourquoi s'abonner ?

**L'adhésion est nécessaire pour emprunter et elle est gratuite.**

Cette inscription vous permet aussi accéder à des contenus en ligne (presse, musique, autoformation – anglais et informatique).

D'une validité d'un an, votre abonnement vous permet d'emprunter 10 documents (dont 2 nouveautés et 2 DVD) pour une durée de 4 semaines.

#### Contact :

Bibliothèque municipale - 53 rue du Bord de mer

Tél. 02 99 58 76 59

Mail : [bibliothequesaintbenoit35@orange.fr](mailto:bibliothequesaintbenoit35@orange.fr)





Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne par leur intensité sonore ou leur vibration sont interdits **tous les jours de 20h à 8h** (arrêté préfectoral du 10/07/2000 réglementant les bruits de voisinage), ainsi que le **dimanche et les jours fériés de 8h à 20h** (arrêté municipal du 09/06/2010).



### BRUITS de voisinage

Tous responsables  
Tous concernés

Il est obligatoire de **tenir son chien en laisse** sur tout le territoire de la commune et sur la grève (arrêté du 20/03/2019), ainsi que de **ramasser les déjections** faites sur l'espace public.



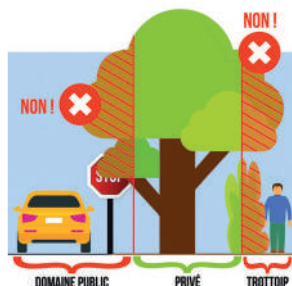
Pour rappel, il est **interdit de laisser son chien sans surveillance** et hors de portée de voix (article L. 211-23 du Code Rural) ; un chien en divagation peut causer des dégâts sur la voie et les espaces public, ainsi que chez des particuliers.



Le stationnement est réglementé par le Code de la route. Il est **strictement interdit** de se garer **sur le trottoir ou devant des accès publics ou privés** (Code de la Route, articles R. 417-9 à R. 417-13).



Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en **bordure des voies publiques et privées**, pour ne pas gêner le passage des piétons et ne pas constituer un danger en diminuant la visibilité ou en cachant la signalétique (Code Rural, article D. 161-24).



Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est **interdit**. Il est source d'importantes émissions de substances polluantes pour la qualité de l'air et nocives pour la santé (Arrêté préfectoral du 20/04/2015 réglementant l'usage du feu en Ille-et-Vilaine).



Chaque administré est responsable de ses déchets jusqu'à leur élimination ou leur recyclage ; ils doivent être déposés dans les conteneurs, poubelles et bennes adaptés. Si les conteneurs sont pleins, il est interdit de laisser les déchets sur la voie publique (Code pénal, article R. 635-8).

Les bacs sont fournis par Saint-Malo Agglomération. Chaque administré est responsable des conteneurs mis à sa disposition. Ils peuvent être sortis au plus tôt la veille du passage après 19h, et doivent être rentrés **le plus rapidement possible après le ramassage**.

## Trier, c'est facile...

Sans oublier que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

### Les emballages recyclables

#### Papiers et cartons

Boîtes, briques et autres emballages ainsi que les journaux, magazines, prospectus...

#### Plastiques

Emballages alimentaires, d'entretien, d'hygiène.

#### Métal

Boîtes de conserve, canettes, barquettes et papier aluminium, aérosols...

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 : tous les autres emballages en plastique et petits métaux**

**Videz vos emballages et mettez-les directement dans les bacs de tri, en vrac et non imbriqués, sans les laver.\***  
**Votre agglo s'occupe du reste !**

\* Et pour gagner de la place, pensez à les aplatis.

Sacs, suremballages, films de protection, couvercles, capsules, barquettes en polystyrène, pots de yaourt, paquet de café, gourdins de composte, tube de dentifrice.

#### Une question ?

Contactez nous au : **0 800 801 061** Service à appel gratuit  
ou rendez-vous sur [stmal-agglomeration.fr](http://stmal-agglomeration.fr)

CITEO



### Tri des biodéchets

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est devenu la règle pour les particuliers. Saint-Malo Agglomération est engagée dans une démarche permettant à chacun de disposer d'une solution adaptée à sa situation.

### Les biodéchets, c'est quoi ?

Ce sont des déchets organiques dits fermentescibles. Il en existe deux types :

- ◆ Les déchets de cuisine : les restes de repas et de préparations (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf...) ou les produits alimentaires périmés.
- ◆ Les déchets verts, notamment de jardinage : tontes de pelouse, branchages, tailles d'arbustes, feuilles mortes...

### Pourquoi les trier ?

Les déchets de cuisine représentent près d'un tiers du contenu des ordures ménagères (poubelles marron). Ils peuvent être traités de plusieurs manières différentes :

Par incinération, mais c'est un non-sens écologique. Les biodéchets sont en effet composés à 80 % d'eau. Les incinérer revient donc à brûler 80 % d'eau. Leur combustion a aussi l'inconvénient de produire des gaz à effet de serre, notamment du CO<sub>2</sub>.

Par enfouissement, mais cela génère du méthane, un gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub>.

Par compostage, qui est de loin la solution la plus avantageuse. Le tri à la source permet en effet de valoriser les déchets de cuisine en engrais naturel pour les jardins et de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre.

### Comment l'Agglo vous aide à trier vos biodéchets ?

*Vous avez une maison individuelle avec jardin ?*

Vous pouvez récupérer gratuitement, sur rendez-vous, un composteur individuel à la direction de la collecte et traitement des déchets de Saint-Malo Agglomération. Pour cela, remplissez le formulaire (un justificatif de domicile vous sera demandé) et choisissez un créneau en ligne (les composteurs sont à retirer à la Direction de la collecte et traitement des déchets, 43 rue de la Ville es Cours à Saint Malo)

*Vous n'avez pas de jardin ?*

### Un composteur a été installé dans le jardin pédagogique rue de la Badiolais.

Vous n'avez pas de composteur près de chez vous ? Pas de panique !

Les particuliers ne pouvant pas bénéficier d'un composteur peuvent continuer de déposer leurs biodéchets de cuisine avec leurs ordures ménagères. Une solution transitoire. en attendant qu'un service de tri à la source leur soit mis à disposition !

### Composter c'est facile !



Pour toute question, vous pouvez contacter la direction de la collecte et traitement des déchets de l'Agglomération au **0 800 80 10 61**.

### Amicale Fédérée des Donneurs de Sang Bénévoles de Cancale et ses Environs



Le don de sang est essentiel à la vie, c'est un acte généreux et citoyen dont notre société a besoin. Particulièrement en ce moment car les stocks sont bas et les besoins nombreux.

### Les collectes sont réalisées par l'Établissement Français du Sang sur notre territoire :

- ◆ Cancale : 2 mai, 17 juillet, 14 août à la salle Cancaven ;
  - ◆ La Fresnais : 10 décembre à l'Atelier du Marais (à la Salle des Fêtes si les travaux ne sont pas finis)
  - ◆ Saint-Méloir-des-Ondes : 3 juillet à la Salle des Fêtes
- Collectes sur rendez-vous : <https://dondesang.efs.sante.fr/> ou l'appli Don de sang.

*Pour donner son sang il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50 kg, ne présenter aucun symptôme grippal et se munir d'un justificatif d'identité.*

Renseignements au **06.72.40.60.63**

### Association Syndicale des Dignes et Marais de Dol

L'Association des Dignes et Marais veille à répondre au mieux à ses principales missions, la lutte contre la submersion marine et la limitation de l'inondation des terres.

Pour se faire, elle réalise des travaux d'entretiens et de réparations chaque.

En ce début d'année 2024, nous vous invitons à découvrir notre site internet <https://diguesetmarais.com> et à participer à notre première randonnée pédestre qui se déroulera le samedi 20 avril 2024 (renseignements auprès d'Aurore au 02 99 48 36 33 et sur le site internet).

Contact : 02.99.48.36.33 le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 16h00 ou [bureau@diguesetmarais.com](mailto:bureau@diguesetmarais.com)

Très bonne année à toutes et tous,



L'équipe des Dignes et Marais

### Les Eaux de Beaufort accompagnent la population aux économies d'eau !



#### Le Syndicat installe la télérelève sur les compteurs d'eau, courant 2024, pour permettre à chaque usager d'être acteur de sa consommation :

- ♦ En visualisant votre consommation chaque jour,
- ♦ En la comparant à des consommations de références,
- ♦ En identifiant les usages sur lesquels vous pourrez agir en priorité,
- ♦ En quantifiant les économies d'une nouvelle habitude dans votre foyer,
- ♦ En étant plus rapidement alerté d'une fuite sur vos installations.

Les équipements seront posés par Véolia Eau.

*Depuis 1941, 35 communes de la région se sont regroupées pour former un Syndicat Intercommunal " Les Eaux de Beaufort ". Sa mission consiste à alimenter la population en eau potable. Pour ce faire, le Syndicat dispose d'un patrimoine enterré à 1 m. de profondeur, constitué de 1 550 km de réseaux et branchements, et de 20 réservoirs.*

Une équipe formée de 2 élus de chaque commune adhérente et de 3 agents garantit le bon fonctionnement de cet établissement public de coopération intercommunale et veille à la qualité de l'eau et à la continuité de service.

**Contact :** Syndicat des Eaux de Beaufort – 32 Rue de la Rouelle – CS52001 – 35120 DOL-DE-BRETAGNE  
Tél : 02.99.40.08.33 – [contact@eaux-beaufort.fr](mailto:contact@eaux-beaufort.fr)  
[www.eaux-beaufort.fr](http://www.eaux-beaufort.fr)

Une douche classique de 6 à 7 minutes ≈ 80€

Une douche avec :

Les Eaux de Beaufort  
[www.eaux-beaufort.fr](http://www.eaux-beaufort.fr)

un limiteur de débit 4l/min pendant 4 minutes = 16€



# Sur son tricycle couché, il sensibilise au don d'organes

**Saint-Benoît-des-Ondes** — Gilbert Guillem s'est lancé, au début du mois, dans un tour de France à vélo couché. Objectif : sensibiliser au don d'organes. Il a fait étape dans la commune la semaine dernière.

Originaire de Pénestin (Morbihan), Gilbert Guillem est arrivé le 12 avril en tricycle couché dans la commune, seule étape bretonne d'un parcours solidaire qui lui tient à cœur. En 2014, un évènement fait basculer son existence et celle de son épouse : le décès accidentel de leur fils. Ils font le choix de donner ses organes alors que leur enfant ne s'était pas prononcé sur ce sujet.

## 60 à 80 km par jour

Pour lui rendre hommage et sensibiliser au don d'organes, ce cyclotouriste confirmé de 63 ans s'est lancé dans l'aventure qu'il a nommée « Cycladot, un ruban vert autour de l'Hexagone ». Il parcourt les chemins et les routes à raison de 60 à 80 km par jour pour réaliser un tour de France, soit un périple de 6 000 km qui devrait durer trois mois et qui a débuté le 2 avril à Pénestin.

Gilbert Guillem s'appuie sur le réseau France Adot (fédération des Associations pour le don d'organes et de tissus humains). En parallèle, il va à la rencontre d'écoliers, comme à Daoulas, près de Brest, à qui il a expliqué son aventure ou d'équipes de coordination, de personnes greffées ou en attente de greffe dans les hôpitaux, comme ce 12 avril, au centre hospitalier de Saint-Malo. Les nuits, il est accueilli par des bénévoles des Adot et des associations amies ou des amis de bénévoles sensibles à sa cause, comme ici, à Saint-Benoît, où il a été accueilli par Jacques et Annick Daniel.

Le 13 avril, avant de partir vers



Gilbert Guillem devant la mairie avec des élus et la maire, ainsi que ses hôtes, Annick Daniel et Jacques Daniel.

(PHOTO : QUESTFRANCE)

Avranches, sa prochaine étape, Gilbert Guillem a rencontré Bernadette Letanoux, la maire de Saint-Benoît-des-Ondes, en présence d'élus. Le projet de planter un arbre de vie dans la commune pour remercier les don-

neurs devrait voir le jour.

**Renseignements** : Gilbert Guillem tient à jour sa page Instagram @cycladot et son blog <https://cycladot56.wixsite.com/website> pour par-

tager son ressenti et faire part de ses rencontres. Il a ouvert une cagnotte en ligne (accessible sur son blog) dont l'argent servira à financer le 7<sup>e</sup> Tour de Bretagne des greffés, prévu en juin 2024.

19 avril 2023



13 avril 2023

## Saint-Benoît-des-Ondes

La Randonnée de Pâques a été un succès



La Randonnée de Pâques est une institution qui se tient chaque lundi de Pâques depuis une vingtaine d'années. Une cinquantaine de jeunes Bénédictins, accompagnés de leur famille et d'élus, sont partis en quête de chocolat de Pâques. La randonnée intergénérationnelle les a emmenés dans différents lieux de la commune comme la Rabine, l'Église, le long du Dick ou le belvédère des Ondes.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

17 juin 2023

## Saint-Benoît-des-Ondes

Marché de l'été : le nombre d'exposants à la hausse



Bernadette Letanoux, maire (à droite), Jacques Daniel, maire honoraire et, Gaël, son petit-fils, Patrice Gingat (1<sup>er</sup> à gauche), adjoint et Roseline Caugant, adjointe (2<sup>e</sup> à gauche).

| PHOTO : OUEST-FRANCE

27 mai 2023

## Saint-Benoît-des-Ondes

De beaux pique-niqueurs à quatre pattes ont fait halte



Jeudi, sous un soleil radieux et malgré un vent frais, des pique-niqueurs inattendus ont fait une pause bien méritée et ont ainsi profité de la belle vue. Il s'agissait d'un groupe de cavaliers et leurs chevaux qui participent à la Trans'Île-et-Vilaine, randonnée équestre. L'étape reliait Saint-Méloir-des-Ondes au Mont-Dol.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Tous les mercredis, de 17 h à 21 h, jusqu'au 30 août, la commune organise son deuxième marché d'été, qui se tient sur le parking situé 6, rue du Bord-de-Mer et à ses abords.

Vingt et un exposants (contre treize l'an passé), des producteurs et créateurs locaux, ont répondu présents pour cette nouvelle édition, même si certains manquaient à l'appel de ce premier jour de marché. Les derniers « arriveront fin juin et mi-juillet pour compléter l'offre alimentaire », précise Roseline Caugant, adjointe aux animations.

Du fait de la proximité immédiate de l'aire de pique-nique, on peut y déguster sur place les produits achetés au marché, comme des plats cuisinés par des entreprises locales comme une paella du traiteur mélorien Gourmandes Zhé Gourmands,

des plats Thaï ou de cuisine du monde ou les crèmes glacées du Gaec Le Grand-Rocher. On peut aussi y découvrir par exemple un maraicher, les olives et antipasti de Breizh Apéro une rôtisserie (dès le 28 juin), un fromager, des cosmétiques à base de miel, les produits notamment à base d'ail noire de Silvae Nature, entreprise installée depuis juillet 2022 à Cancale, mais aussi des artisans et créateurs locaux (bijoux, trousse de toilette, etc.).

Pour le lancement, mercredi 14 juin, sous un beau soleil, les clients étaient au rendez-vous. Pour Roseline Caugant, qui les a interrogés lors de son tour de ce premier jour de marché, « les commerçants étaient tous satisfaits. Les nouveaux étaient surpris d'avoir aussi bien travaillé. »



5 juillet 2023

## Saint-Benoît-des-Ondes

## Rassemblement de soutien pour les maires agressés



Une dizaine de Bénédictins et des élus se sont réunis lundi, pour marquer leur soutien aux maires agressés. Pour Bernadette Letanoux, la maire, « nous sommes là pour refuser que quiconque s'attaque aux bases de notre République. Ce à quoi nous avons assisté, depuis plusieurs jours, nous atterre et nous scandalise. Nous en appelons à des décisions fortes pour protéger et soutenir les élus locaux, à la base du pacte républicain. »

| PHOTO : OUEST-FRANCE

28 juin 2023

## Saint-Benoît-des-Ondes

## Environ 40 personnes au pique-nique bénédictin



Environ 40 personnes se sont réunies au pique-nique bénédictin, dimanche.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Dimanche, dans les jardins de la salle polyvalente, la Ville a organisé son traditionnel pique-nique, qui était dédié aux Bénédictins et aux vacanciers logeant dans la commune. Le but était que chacun amène son repas et partage ce moment. Près de 40 personnes étaient au rendez-vous. « Cela faisait longtemps que nous n'avions pas eu aussi beau temps lors de ce rendez-vous », relate Roselyne Caugant, adjointe en charge des animations.

Des jeux en bois d'extérieur étaient mis à disposition de tous et les

enfants y ont joué, principalement pendant l'apéritif offert par la commune. L'animation musicale de l'apéritif était réalisée par Stéphane Le Pin et Jérémie Abboud, du groupe Au fond d'ma cour, qui ont proposé un répertoire alliant influences anglo-saxonnes et françaises.

Enfin, « nous avons eu le plaisir d'avoir nos anciens au pique-nique, accompagnés de leurs auxiliaires de vie. Nos personnes âgées étaient ravies de changer d'environnement pour se restaurer » relate Roselyne Caugant.

10 juillet 2023

## Saint-Benoît-des-Ondes

## L'Uruguay à l'honneur dans la commune



Dans le cadre de la 27<sup>e</sup> édition du festival Folklores du Monde, samedi, la Compañía Contradanza, ensemble folklorique uruguayen, a investi le parvis de la mairie où les Bénédictins et vacanciers sont venus nombreux. Ils ont pu rejoindre la troupe pour partager un moment de danse ensemble.

| PHOTO : OUEST-FRANCE



## Saint-Benoît-des-Ondes

Fête sur la grève : l'école bénédictine a reçu une donation de plus de 1 335€

« Nous allons faire des heureux, je pense, avec cette somme-là. Les enfants de Saint-Benoît ne sont pas malheureux et une fois de plus, ils seront gâtés grâce à vous ! » Tels sont les mots employés par la maire de la commune, Bernadette Letanoux, pour revenir sur la donation de 1 335, 57 € faite à l'école bénédictine, vendredi.

Si cette somme a pu être remise à l'établissement scolaire, c'est grâce aux bénéfices réalisés lors de la fête sur la grève, le 15 août. « Depuis des années, on ne pouvait plus rien faire. Puis, le Covid-19 est apparu », rebobine l'édile. Alors, le rendez-vous de l'été a été tout particulièrement apprécié. « Les Bénédictins étaient enchantés de cette animation, ils en réclamaient depuis des années. »

Initialement prévue le 5 août, la fête avait dû être décalée de dix jours pour des raisons de sécurité à cause d'une tempête. Un report qui n'avait



Bernadette Letanoux, la maire (3<sup>e</sup> à gauche), entourée d'élus et de représentants d'associations mais aussi de Guylaine Leforectier, enseignante qui représentait l'école.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

toutefois pas impacté les associations qui ont grandement contribué à la bonne tenue de ce premier événement.

Compte tenu des avis plus que

positifs, la municipalité souhaite le retour de toutes les manifestations traditionnelles de Saint-Benoît-des-Ondes, sur la grève.

## Saint-Benoît-des-Ondes 12 décembre 2023

Cassandra remporte le concours d'art postal



Cassandra est entourée par Bernadette Letanoux, la maire, Valérie Jeannin, la bibliothécaire de la commune et par Roseline Caugant, adjointe aux animations.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Cet été, pour la première fois, la bibliothèque a organisé un concours d'art postal dont le thème était Licomes & Dragons. L'événement était ouvert aux Bénédictins, aux lecteurs de la bibliothèque, ainsi qu'aux enfants scolarisés dans la commune. Les participants devaient envoyer par voie postale une enveloppe décorée par leurs soins et timbrée à la bibliothèque.

Samedi, Bernadette Letanoux, la maire, Roseline Caugant, son adjointe

aux animations et Valérie Jeannin, la bibliothécaire, ont remis le premier prix de ce concours à la gagnante : Cassandra Lanoé-Ruffault. Elle a réalisé son dessin « à main levée », précise Valérie Jeannin.

La jeune gagnante a remporté un chèque-cadeau d'une valeur de 30 € en chèques-cadeaux. Quant à Enora Thomazeau et Margot Clossais-Rousseau, elles sont deuxième ex aequo. La commune songe à renouveler l'expérience l'an prochain.



# Travaux et démographie au menu des vœux

**Saint-Benoît-des-Ondes** — La cérémonie des vœux s'est tenue, samedi, devant près de 130 habitants. Pour Bernadette Letanoux, la maire, « il est important de maintenir cette tradition ».

19 janvier 2024

Bernadette Letanoux, la maire, est revenue sur les temps forts de 2023. « Grâce à nos associations, notre commune a passé de bons moments », avec une année riche en animations. « La vie associative est importante, elle permet de se retrouver, avec un lien social indispensable. »

À Saint-Benoît-des-Ondes, 2023 a aussi été riche en réalisations, tant en matière d'économie d'énergie et d'écologie qu'en matière de sécurité, ou encore d'urbanisme. Sur ce dernier point, Bernadette Letanoux a expliqué que « le permis de construire a été accordé à Émeraude Habitation pour la deuxième tranche du lotissement du Domaine des Ondes, avec six nouveaux logements ». Les travaux devraient débuter au premier trimestre.

## « La lenteur du projet »

En 2023, Bernadette Letanoux avait annoncé un projet de rénovation urbaine, rue du Centre, où deux propriétés devaient être acquises par l'Établissement public foncier de Bretagne. Les jardins vont permettre de lancer la construction d'un bâtiment allant abriter des cellules médicales au rez-de-chaussée et des logements à l'étage.

La maire en a donné des nouvelles, samedi. « Vous pouvez constater la lenteur du projet et j'en suis la première désolée. » Émeraude Habitations a été retenu pour ce dossier. La commune attend la démolition du garage entre les deux maisons, prévue dans les trois prochains mois, qui permettra la création d'un passage, indispensable pour la sécurité des piétons et notamment des écoliers.

Il reste quelques éléments à régler, essentiellement de nettoyage du terrain. À terme, il est prévu « sept logements (T3 et T4) et trois cellules médicales. » Toutefois, « nous avons été prévenus que, notre projet n'étant pas en désert médical, les aides financières ne seront peut-être pas au rendez-vous. Nous en sommes chagrinés, mais on va trouver d'autres solutions. On va essayer de trouver les aides financières par l'agglomération ». Berna-



Bernadette Letanoux, la maire, lors de la cérémonie des vœux.

PHOTO: QUÉBEC-FRANCE

dette Letanoux se doute que la présence d'un médecin sera difficile, mais en appelle aux « infirmiers, ostéopathes, kinés et autres, [qui] seront les bienvenus. »

## Démographie et travaux

La maire a déploré la diminution de la population dans sa commune. « Nous sommes 969. Nous avons encore perdu 50 personnes. ». Toutefois, « nous avons eu le plaisir d'accueillir dix nouveaux petits Bénédicte et Bénédicte en 2023. Il y a bien longtemps que nous n'avions pas eu de tout-petits dans la commune ».

Par ailleurs, le conseil municipal prendra « des mesures pour lutter contre ce phénomène de locations saisonnières et résidences secondaires, en favorisant l'occupation des logements en résidence principale ».

En février, les travaux d'effacement de réseaux, rue de l'Île-Verte, et de la cour de Vienne, débuteront. « On en

profitera pour faire tout l'effacement rue du Bas-Champs. » Une borne de recharge pour les voitures électriques sera installée sur le parking du Bord-de-mer, face à la mairie. Un ralentisseur sera aussi installé rue de la Boie. « Nous constatons régulièrement une vitesse excessive et plusieurs accidents se sont produits en 2023. »

Quant au projet de sens unique rue de la Cheninet, le dossier est à l'étude. Enfin, la rue de la Badiolais reste le dernier secteur à aménager. « Je sais que les riverains sont impatients, nous ne les oublions pas, mais ce n'est pas encore dans nos projets l'année prochaine. »

## Un message au Président

Bernadette Letanoux a relaté sa première expérience au Congrès des maires, à Paris, en novembre. Dans une interview pour *Europe 1*, elle a adressé un message à Emmanuel Macron : « Nous sommes ici en zone de submersion marine. Après la

tempête *Xynthia*, le 26 février 2010, nous attendons des travaux de rehaussement de la digue de la Duchesse-Anne. Douze après, nous n'avons toujours rien eu. Ne nous oubliez pas, Monsieur le Président. »

La maire a ensuite assuré que « même si le danger peut venir des nappes phréatiques, et nous en sommes conscients, nous ferons tout notre possible pour la protection de la population ».

Enfin, elle a lancé un appel pour Tom Reux. Ce sportif bénédictin de haut niveau est actuellement en Nouvelle-Zélande pour obtenir sa qualification à l'épreuve du lancer de disque aux Jeux olympiques 2024. « Il est à la recherche de sponsors. Vous devez savoir que tous ses déplacements sont à sa charge, contrairement à d'autres sportifs. Si vous souhaitez l'aider, n'hésitez pas à contacter la mairie. D'ailleurs, la commune a prévu de lui verser une aide financière. »



### À Chacun Son Rythme

#### 2023, courses pluvieuses, courses heureuses, et une bonne année de reprise des courses

L'Assemblée générale a eu lieu le 1<sup>er</sup> Novembre 2023.

Le bilan moral de l'association est bon avec une forte participation aux compétitions locales et aux footings à but caritatifs, ainsi qu'à nos sorties en groupe le dimanche matin.

Nous avons participé à plusieurs semi-marathons (Chinon, Pontorson, Cancale-Saint-Malo, les 20 km de Perros-Guirec), comme aux Trails de Saint-Malo et Saint-Coulomb.

La course de Saint-Benoît a eu lieu le dimanche 23 avril 2023 avec 257 inscrits, 234 participants à l'arrivée, et ce malgré la météo pluvieuse ! Nous remercions nos bénévoles et nos partenaires qui permettent la réalisation de cet évènement dans notre commune.

L'Association poursuit son activité avec un groupe de fidèles adhérents, coureurs comme marcheurs.

#### La motivation, les bienfaits et le bien-être pour la santé mentale et physique.

Avec plus de 13 millions de coureurs en France, dont 5 millions de coureurs réguliers, des nouveaux records de participation aux courses chaque année et l'explosion du trail-running, la course à pied a le vent en poupe. Elle est devenue incontournable dans le quotidien de nombreux français. Facile d'accès, peu onéreux au départ, praticable n'importe où et n'importe quand, seul ou en groupe, le running plaît pour la liberté qu'il procure mais aussi pour ces bienfaits sur la santé mentale et physique.

#### Pour 2024, beaucoup de projets et surtout notre course à Saint-Benoit-des-Ondes.

### ACCA

C'est avec le souci du respect de la réglementation et des directives de la Fédération des Chasseurs que l'Association Communale de Chasse Agréée poursuit ses activités. D'ores et déjà nous vous donnons rendez-vous à l'occasion de notre traditionnel vide grenier les 18 et 19 mai 2024.

À toutes et à tous nous adressons nos vœux de bonne et heureuse année 2024.

Le président, Fabien Alix.

Un semi-marathon est prévu en mai, ainsi qu'une sortie en groupe en Normandie pour un Trail et Marche en juin 2024.

Notre course 10 km aura lieu le dimanche 28 avril 2024 à 9h30, au départ de la rue du Centre.

Nous comptons sur les partenaires, nos soutiens locaux et les bénévoles pour faire de cet évènement une grande fête ; nous les remercions d'avance de tout cœur.

Nous nous retrouvons le dimanche à 9h à Saint-Benoît au parking du presbytère pour une sortie running, et dès fin janvier le mardi et le jeudi à 18h15 (nous contacter pour les points de rendez-vous).

Nous souhaitons à tous les Bénédictins, à tous nos adhérents et bénévoles une bonne et heureuse année 2024, une bonne santé et la meilleure forme possible pour tous.

**Pour tout renseignement :** Laurence COREAU – 24 rue de la Valeur – Présidente : 09.71.41.74.55 ou Pascal BENOIST – Secrétaire : 02.56.27.01.11. Email : [acsr.stbenoit@orange.fr](mailto:acsr.stbenoit@orange.fr)



M. Fabien ALIX – 11 impasse du Canal – 06.07.79.41.68 – [fabien.alix249@orange.fr](mailto:fabien.alix249@orange.fr)



### ACPG – CATM

L'association des Anciens Combattants se retrouve chaque année pour les cérémonies patriotiques :

- ◆ le 8 Mai pour célébrer la fin de la guerre 39-45 ;
  - ◆ le 11 Novembre en mémoire des morts, des mutilés, des blessés et des traumatisés de la Grande Guerre ;
  - ◆ le 5 Décembre en hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.
- Cette année, à l'occasion des commémorations du 11 Novembre, nous avons remis les insignes de citoyennes et citoyens de la paix aux enfants de l'école du Bord de Mer qui nous ont accompagnés, pour les sensibiliser dans leur mission de passeur de mémoire de demain.

Toute personne qui le souhaite peut devenir citoyen de la paix en nous contactant.

Nous espérons que vous serez des nôtres pour les prochaines cérémonies de 2024, le 8 Mai, le 11 Novembre et le 5 Décembre.

M. Yves RUELLAN – 7 impasse de la Chapelle – 02.99.58.72.38  
– [ruellan.yves22@gmail.com](mailto:ruellan.yves22@gmail.com)



### Amicale Laïque

L'Amicale Laïque de Saint-Benoît-des-Ondes a pu proposer de multiples événements joyeux et festifs sur l'année scolaire 2022-2023, au sein de la commune : des braderies à l'automne et au printemps, des ventes de citrouilles, de saucissons et de chocolats pour les fêtes et pour Pâques, un défilé d'Halloween, un spectacle de Noël avec des cadeaux offerts aux enfants, un marché de Noël, une soirée Tartiflette, ainsi qu'une tombola géante pour finir l'année en beauté. L'Amicale a également participé, aux côtés des autres associations de la commune, à la fête du 15 août sur la grève, avec la vente de moules-frites.

Lors de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2023, 3 500 € ont pu être remis à l'école du Bord de Mer, ainsi que 800 €



à l'Amicale Laïque de Cancale, grâce aux différentes actions menées dans l'année. Une partie du bureau a été renouvelé.

Pour l'année scolaire 2023-2024, les bénévoles de l'association vont poursuivre sur leur lancée et proposer de nombreux événements. Ont déjà pu avoir lieu la braderie des p'tites bouilles d'automne, la vente de citrouilles, le défilé d'Halloween, une vente de chocolats pour les fêtes et le spectacle de Noël, accompagné de cadeaux pour les enfants. **Sont à venir en cette année 2024 :**

- ◆ Soirée d'hiver le 17/02/2024
- ◆ Braderie Les P'tites Bouilles le 17/03/2024
- ◆ Vente de Gavottes en mars 2024
- ◆ Tombola de l'école et vente de saucissons en juin 2024

Nous en profitons pour inviter toutes les bonnes volontés à venir rejoindre les rangs de nos bénévoles, afin de maintenir nos activités et de continuer à offrir des moments de partages et de plaisir, tout en soutenant l'école de notre commune. N'hésitez pas à venir donner vos bras ou un peu de votre temps, plus on est de fous et plus on rit !

M<sup>me</sup> Aglaé LESSIRARD DE GRAAF – Présidente – 4 rue du Croissant – 06.12.61.46.88 – [amicale.laique.st.benoit@gmail.com](mailto:amicale.laique.st.benoit@gmail.com)

*Le bureau : Geoffrey Maréchal (président adjoint), Fanny Marzin (trésorière), Yannick Daniel (trésorier adjoint), Marie Deroche (secrétaire), Sabrina Poggi (secrétaire adjointe), Manuela Chevalier (responsable web / organisatrice)*

**APESB**

Lors de l'Assemblée générale du 24 mars 2023, l'APESB a décidé de verser une subvention de 3 500 € à l'école du Bord de Mer pour les activités scolaires et les achats de livres et accessoires divers. Nous avons aussi versé une aide de 1 000 € à l'Amicale Laïque de Cancale pour compenser les dépenses liées au transport des enfants bénédicins qu'ils viennent chercher à l'école et ramènent à leur domicile après leurs activités à Cancale.

**Nous sommes très heureux du succès des événements que nous vous avons proposés en 2023 :**

- ◆ le 4 juillet pour la traditionnelle soirée hamburger de l'école ;
- ◆ le 6 août pour le vide-greniers dans la rue avec restauration ;
- ◆ le 20 octobre avec une pièce de théâtre proposée par les cabotins de Cancale à la salle polyvalente, une soirée remplie de rires que nous souhaitons vous reproposer en 2024 ;
- ◆ le 1<sup>er</sup> décembre pour la distribution des sapins vendus, lors d'un petit marché de Noël à la salle des loisirs où le Père Noël attendait les parents et leurs enfants.

Nous vous remercions pour votre participation.

Notre Assemblée générale se déroulera en mars 2024, en espérant vous y croiser nombreux.

Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour la soirée hamburger de l'école le 9 juillet, et la vente de sapins en novembre.

**Ar Chach Diwal**

Ar Chach Diwal (Les Chiens de Guet) est une association à vocation non lucrative attachée à faire partager à tous ses membres une même passion et à les encourager à participer aux événements organisés par le Club ou d'autres Clubs à vocation similaire.

Notre passion, c'est la moto et le partage de valeurs communes à des activités qui nous réunissent : lutte contre le harcèlement scolaire, organisation de sorties à moto, participation à toutes activités conformes à l'esprit qui anime le Club, fraternité, entraide, esprit d'équipe, convivialité, donner une image positive des possesseurs de motocyclettes.

Le Club met en œuvre les moyens nécessaires à l'atteinte de ces objectifs. Une information proposée lors de tables rondes par des professionnels compétents sur le harcèlement scolaire est proposée aux membres désireux d'intervenir.



*Le président de l'APESB ainsi que tous les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.*

M. Patrice GINGAT – 53 rue du Bord de Mer – 06.81.27.67.01  
[apesb35@gmail.com](mailto:apesb35@gmail.com)



M. Marc MOREL – 47 rue du Centre – 06.83.65.32.64  
[archachdiwal35@gmail.com](mailto:archachdiwal35@gmail.com)

## ADB

Association de Défense pour la Sauvegarde des intérêts économiques, sociaux et environnementaux de Saint-Benoit-des-Ondes

Depuis 2015, le but de notre association est principalement de parvenir à une révision du PPRSM en application sur notre territoire depuis août 2021, et dont le contenu est à votre disposition sur notre site, afin de réduire ou éliminer le fardeau financier imposé sur certains propriétaires de biens immobiliers, en autres. Nous considérons depuis le début que l'application sans discernement du scénario dramatique de la tempête Xynthia de 2010 ne prend pas en compte les spécificités de notre territoire. Loin de se crispier sur une posture de refus et de contestation, nous demandons que la politique de prévention et ses prescriptions soient justes et adaptées à la réalité du risque de submersion venue de la mer ou d'inondation venue de la terre.

Depuis le 14 octobre 2022, avec un conseil réduit, l'association ADB continue à veiller sur les évolutions des expertises, initiatives, articles de presse, projets et travaux concernant le PPRSM, et plus globalement les risques littoraux, ainsi que sur d'autres évolutions de diverses natures qui pourraient avoir

des conséquences pour les habitants de Saint-Benoit-des-Ondes. Pour cela, nous demandons à tous de nous signaler ces projets ou évolutions.

Par ailleurs, nous interrogeons M. le Préfet sur les travaux en cours pour la mise en sécurité des habitants de la commune.

Nous lançons un appel à de nouveaux bénévoles pour étayer notre conseil.

Les liens très importants avec la Mairie de Saint-Benoît-des-Ondes ainsi qu'avec d'autres administrations ou organismes comme la DDTM 35 et le CEREMA et des chercheurs universitaires spécialisés sur ces questions aggravées par le dérèglement climatique sont favorisés afin de recueillir toute information pertinente à l'association. Les adhérents de l'ADB, comme toute autre personne qui se connecte sur son site web sont ainsi informés.

*Tous les membres du conseil vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !*

M<sup>me</sup> Monique BART-BENOIT – 12 rue de la Badiolais  
02.99.58.65.22 – [collectif.benedictin@orange.fr](mailto:collectif.benedictin@orange.fr)  
site internet : <https://pprsm-adb-35114.com>

## La Baie des Meeples

L'association La Baie Des Meeples a été créée par des passionnés de jeux société désireux de vous les faire découvrir.

À nous tous, nous couvrons différents styles : seul, à 2 joueurs ou plus, jeux enfants, familiaux, initiés et experts, jeux de courte durée ou de plusieurs heures... Il y en a pour tous les goûts !

Nous organisons deux événements par mois à la Maison des Loisirs de Saint-Benoît-des-Ondes :

- ♦ Un dimanche jeux de société ouvert dès 4 ans de 14h à 16h ;
- ♦ Une soirée jeux de société pour les plus de 16 ans un vendredi à partir de 20h30.

### On vous attend avec impatience !

M. Nicolas LESSIRARD DE GRAAF [labaiedesmeeples@gmail.com](mailto:labaiedesmeeples@gmail.com)  
Site internet : [www.labaiedesmeeples.fr](http://www.labaiedesmeeples.fr)

*Bureau : Gilles LEBRETON (président adjoint), Marine CLEMENT (trésorière), Caroline LEBRETON (secrétaire), Aglaé LESSIRARD - DE GRAAF (secrétaire adjointe).*





### Sport Santé la Baie

L'association propose la pratique d'activités physiques et sportives sans idée de compétition, afin de valoriser la préservation du capital santé des pratiquants. La convivialité par la pratique de ces activités est essentielle.

- ♦ Marche Nordique " allure modérée " : le mardi de 14h à 16h15, rendez-vous parking face à la Mairie.
- ♦ Tennis de table : le mercredi de 9h30 à 11h30 à la salle polyvalente.
- ♦ Activités dansées : le mercredi de 14h30 à 17h à la salle polyvalente.
- ♦ Gymnastique d'entretien : le vendredi de 9h25 à 10h25 à la salle polyvalente.

**Renseignements** : M. Raoul CHAPPÉ – 07.81.60.40.30 – [sportsante.la.vaie@gmail.com](mailto:sportsante.la.vaie@gmail.com)



### St-Benoit Fitness Club

Le Fitness-club vous souhaite une belle année sportive 2024 !

Comme l'an passé, nous vous accueillons le mardi et le jeudi de 18h à 19h à la salle polyvalente de Saint-Benoît-des-Ondes, 3bis rue du Bord de Mer.

Cette salle spacieuse reste très confortable. David Montois et Eliot nous proposent différents exercices de renforcement musculaire et nous font travailler les cuisses, les abdos, les fessiers. Nous renforçons également les bras avec les élastiques. David et Eliot nous proposent quelques séances de pilates ou de stretching suivant les cours !

Rejoignez-nous, très bonne ambiance garantie.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente,**  
M<sup>me</sup> Françoise CHASSERAY – 22 rue de l'Île Verte  
02.99.58.63.01 – 06.28.36.16.90 – [chasseray.francoise@orange.fr](mailto:chasseray.francoise@orange.fr)



**Naissances :**

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de...



Cali BUSNEL, née le 21 février

Clara GREAUD, née le 30 mars

Anastasia et Vaiana PINHOUE, nées le 31 mars

Léontine MANTEAU BALCOU, née le 1<sup>er</sup> juin

Adrian ENSAULT, née le 11 juin

Soraya MOURTADHOI, née le 3 juillet

Armand MADIOU, né le 21 août 2023

Tom BARRÉ TANGUY, né le 1<sup>er</sup> septembre

Arie GARREAUD, née le 14 novembre

**Mariages :**

La municipalité adresse ses vœux de bonheur à...



Dominique MONNIER et Christelle AZE, mariés le 26 juin

Sébastien MONLUC et Clémentine ARIANO, mariés le 12 août

Rodolphe BAVAY et Thelma LEMONNIER, mariés le 29 décembre

**Décès :**

La municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles de...



Jean-Baptiste JOUSSET, le 10 février

Jean GEORGES, le 5 mars

Francine OGER née SOLLIER, le 8 mars

Théophane DESTAT, le 19 avril

Laurent BUQUET, le 24 avril

Louis JOUAN, le 13 juin

Madeleine MOULINET, le 3 août

Bruno LEMAUVIEL, le 21 août

Thérèse LESAGE née LEMARIÉ, le 19 septembre

Nelly CATTELOIN née PINEL, le 12 novembre

Patrice LAGRÉE, le 28 novembre

*Cable alphabétique des Naissances.*

Numéros d'ordre des Actes		Nom et Prénoms. 449.	Dates.
1	3	Creuze Béatrice Emille Audouine	15 Juin
2	1	Lavy Eugène Joseph	18 Avril
3	10	Dufresne Berthe France	9 Novembre
4	11	Georges Pierre Emile Jean	13 Novembre
5	6	Gorges Louise Charlotte Jeanne Marie	17 Août
6	5	Pomarié Anna Denise Marie	27 Août
7	4	Emessager Foussaint Eugène	31 Juillet
8	8	Olivier Raymond Edouard (marié)	29 Octobre
9	7	Lavrayin Jean Emile Auguste	27 Septembre
10	9	Pollier Pierre Victor	6 Novembre
11	2	Conquèdec Madeleine Josephine Amélie	31 Mai

Bloq et arrêté la présente table contenant onze numéros.

Le Maire,



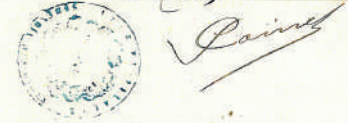
Naissance à Saint-Benoît-des-Ondes en 1923

*Cable alphabétique des mariages*

Numéros d'ordre des Actes		Noms et Prénoms 1047	Dates
1	2	Creuze Romain René Eugène Jules et Georges Béatrice Emélie	23 avril
2	3	Jamois Auguste Julien et Conquèdec Bernée Marie	30 avril
3	5	Bemercier Emmanuel Olivier, Benjamin Camille Amédée Marie	14 novembre
4	4	Le Nouvel Raymond Charles Joseph Marie et Janet Eugénie Marie Joseph	14 mai
5	1	Renault Louis Marie Etienne et Denis Marie Rose Angélique	12 décembre
6	6	Pardier Louis Julien Pierre et Georges Bernadette Eugénie	24 novembre
7	1	Conquèdec Julie Marie et Perre Marie Marie Marie	4 janvier

Bloq et arrêté la présente table contenant sept numéros

Le Maire,



Mariages à Saint-Benoît-des-Ondes en 1923

**Coiffeuse** – CHUINARD ROUXEL Léonie

28 rue des Pescheries – 06.62.74.91.55

**Prothésiste ongulaire**

Coco Bulle – 82 rue du Bord de Mer – 07.62.69.92.22

**Atelier de couture** – LESSIRARD DE GRAAF Aglaé

Faargedada couture – 4 rue du Croissant – 06.12.61.46.88

**Ménages** – Mimi Net Services – DEDIEU Mylène

5 impasse des Prunelières – 06.41.22.88.19

**Rénovation habitat** – SAS DUMORTIER

9 rue du Centre – 09.83.89.91.83 – 06.60.54.82.52

**Peinture, ravalement** – ALD Peinture – LEPORT Aurélien

2 rue de la Baie – 02.99.58.66.79 – 07.86.78.00.74

**Nettoyage toitures** – Pro Demousse – DEDIEU Mylène

5 impasse des Prunelières – 06.51.29.03.00

**Menuisiers** – BLS Aménagement

1 Les Mielles de Maure – 07.88.21.68.98

**Travaux d'isolation** – LEMONNIER Jérôme

8 F rue des Verdières – 06.27.81.45.21

**Plomberie – Électricité – Menuiserie**

CHAUFAUX Didier – 32 rue de la valeur – 09.64.31.83.01

**Chaudronnerie** – SARL J SERVAES Artisan

Parc d'activité des Dis – 06.27.31.07.07

**Désinsectiseur** – BR Nuisibles – BOURCE Richard

13 rue du Centre – 06.08.42.43.38

**Secrétariat administratif** – A.G.C. Patricia

BRUNO-MARTIN – 14 rue du Blanc Essay – 02.99.58.71.86

**Communication et évènementiel** – CM Studio Créatif

MAUDET Carmen – 07.81.95.70.59

**Dessin, peinture et bijoux** – BARON Nathalie

4 rue de la Baie – 06.35.40.20.18

**Café-restaurant-chambres-boutique** – Coco Bay

65 rue du Bord de Mer – 02.99.56.57.93

**Bar-restaurant** – Le Vendôme

1 rue du Centre – 02.99.89.53.36

**Gîtes**

♦ La maison du pêcheur

69 rue du Bord de Mer – 02.57.18.01.11

♦ La Bruneaudière – 37 rue du Centre – 02.57.18.01.11

**Gîtes et chambres** – Face aux Flots

60 rue du Bord de Mer – 02.99.58.76.90

**Chambres**

♦ La Grande Mare – 46 rue du Bord de Mer 02.99.19.77.92

♦ La Seigneurie des Ondes – 07.86.08.31.80

**Appartements** – Le Clos de la Côte d'Émeraude

43 rue du Centre – 06.63.46.76.67

**Appartements et restaurant de la Baie**

6 rue de Bord de Mer – 02.99.58.67.64

**Pizzeria** – Baia – 16 rue du Bord de Mer – 09.83.25.10.24

**Crêperie** – La Fleur de Sarrasin

7 rue du Bord de Mer – 02.23.17.27.76

**Camion Pizza** – le lundi de 17h à 20h

Parking du Bord de Mer

**Cave à vins** – La cave de la Baie

3 rue du Bord de Mer – 06.65.57.34.38

**Boulangerie, pâtisserie** – La Baguette Bénédictine

29 rue du Bord de Mer – 02.99.58.78.80

**Commerce d'alimentation générale**

Le Panier Bénédictin – 28 rue du Bord de Mer

02.99.58.77.69 – 06.42.28.19.63

**Apicultrice**

Apicolonie – 10 rue de l'Île Verte – 06.77.24.68.03



**Commerces de détails de coquillages**

- ◆ Le Chat Lent – 30 rue du Bord de Mer – 02.99.58.77.70
- ◆ LOMET Stéphane – 15 Les Mielles de Maure  
02.99.58.66.57
- ◆ La Perle des Grèves – 51 rue du Bord de Mer  
02.99.58.66.32
- ◆ St Michel Coquillages – 3 Les Mielles de Maure  
02.99.58.67.85 – 06.07.79.41.68

**Station-service, réparation automobile, garage**

- ◆ Garage de la Baie  
rue du Bord de Mer – 02.99.58.73.68
- ◆ Auto Premium 35 – 1 rue du Marais – 06.78.26.22.33

**Tabac, presse, poste** – L'Écume – 3 rue du Centre

**Fioul, bois, charbons** – ETS LETANOUX Fabien  
Transport-bennes – ZA Les Dis  
7 rue du Marais – 02.99.58.78.20

**Agent immobilier** – MANTEAU Charles  
megAgence – 06.75.04.65.97

**Campings**

- ◆ Camping de l'Île Verte – 42 rue de l'Île Verte  
02.99.58.62.55 – 06.60.86.00.76
- ◆ Le Village Insolite – Chemin des Dis – 06.88.45.29.67
- ◆ Camping municipal des Ondes  
18 rue du Bord de Mer – 02.99.58.65.21

**AUTRES COMMUNES****Médecins généralistes**

- ◆ LAFUENTE Javier  
1 allée de Scissy – HIREL – 02.99.80.85.28
- ◆ LOCHET GOARANT Sylvie, BRUNO Virginie  
3 rue Cour Gougeon – LA FRESNAIS – 02.99.58.65.77
- ◆ COLLET Yann, PATAT Frédéric, CRENOL Elodie,  
GOUBIN Hervé – 32 rue de la Vallée Verte – SAINT-  
MÉLOIR-DES-ONDES – 02.99.89.11.59

**Cabinets infirmiers**

- ◆ DESLANDES Amélie, CHAMPENOIS Hélène  
7 rue de Scissy – HIREL – 02.99.58.17.09  
– 06.43.14.53.17
- ◆ CUILLIERIER LEROUX SOC – 7 rue Abbé Trochu  
LA FRESNAIS – 02.99.58.60.88
- ◆ REGARD Kévin, LE PEUCH Stéphanie  
22 rue Raphaël de Folligné – LA GOUESNIÈRE  
02.99.58.80.83
- ◆ Infirmier Saint-Méloir des Ondes – Espace santé  
30 rue de la Vallée Verte – 02.99.89.17.79
- ◆ FAUVEL Julie, MARIE Anne, LUCAS Charlotte  
26 place du souvenir – SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES  
07.62.55.44.81
- ◆ BANSRONT Céline – 2 impasse Romanesco  
SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES – 06.49.25.21.84

**Pharmacies**

- ◆ Pharmacie de la Baie – 73 Grande Rue – HIREL  
02.99.58.74.86
- ◆ Pharmacie des Frênes – 1 rue de la Cour Gougeon  
LA FRESNAIS – 02.99.58.75.86
- ◆ Pharmacie Goubin – 3 rue de la Baie  
SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES – 02.99.89.11.31

**Déchèteries**

- ◆ Cancale – Les Quatrevais – 9h30-12h et 14h-18h.  
Fermée le mercredi, le dimanche et les jours fériés.
- ◆ Saint-Méloir-des-Ondes – Blessin – 9h30-12h et  
14h-18h. Fermée le mardi, le dimanche et les jours  
féries.

**Mairie** – 19 rue du bord de mer – 02.99.58.77.06  
[saint-benoit-des-ondes.mairie@orange.fr](mailto:saint-benoit-des-ondes.mairie@orange.fr)  
 Ouverture au public de 8h30 à 12h du lundi au vendredi,  
 permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
 et de 13h30 à 16h30.

**Site internet :** [www.ville-saint-benoit-des-ondes.fr](http://www.ville-saint-benoit-des-ondes.fr)  
 Panneau Pocket – Saint-Benoît-des-Ondes

**PERMANENCES**

Maire et Adjointes – Sur rendez-vous  
 Assistance sociale – Sur rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du  
 mois de 9h à 11h30 – 02.22.93.66.00

**RECENSEMENT CITOYEN**

Le recensement citoyen est obligatoire et à faire dans les trois  
 mois qui suivent l'anniversaire des 16 ans. Jusqu'à 25 ans, une  
 attestation de recensement est nécessaire pour s'inscrire aux  
 examens nationaux (bac, permis de conduire, BEP...). Pour vous  
 faire recenser, il faut vous présenter en Maire avec une pièce  
 d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

**SERVICES MUNICIPAUX**

**Bibliothèque municipale** – 53 rue du bord de mer  
 02.99.58.76.59.  
 Ouverture au public le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, le  
 vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.  
[www.bibliothequesdumaraisblanc.fr](http://www.bibliothequesdumaraisblanc.fr)

**Aire de camping-car** – 4 rue du bord de mer – Ouvert de  
 janvier à novembre – Tarif 9 € / 24h du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre Tarif  
 permanent borne de service (50 litres d'eau ou 6h d'électricité) 4  
 € / service - Fermée en décembre.

**Ecole publique du Bord de Mer** – Rue du Bas Champs  
 – 02.99.58.77.86.

**SERVICES LOCAUX**

**Point poste** – L'Ecume – 3 rue du Centre – 02.99.58.63.42.  
**Trésorerie publique** – 18 place Toullier – 35120 DOL-DE-  
 BRETAGNE – 02.99.48.01.79 – [sgc.dol@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.dol@dgfip.finances.gouv.fr)  
 Accueil sans rendez-vous de 9h à 12h du lundi au vendredi. Accueil  
 sur rendez-vous de 14h à 16h le lundi et le jeudi.

**Urbanisme :** dépôt sur le Guichet Numérique d'Autorisations  
 d'Urbanisme – GNAU – (<https://gnau7.operis.fr/sma/gnau/?Ref=saintbenoitdesondes#/>)

**Maison France services de Cancale** – Espace Joseph-Pichot –  
 Passage Belle Brise – 02.99.89.61.37 – france.[services@stmalo-agglomeration.fr](mailto:services@stmalo-agglomeration.fr)

**Cartes d'identité et passeports** – Pour trouver des rendez-vous :  
<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

**Bus** – Réseau MAT. Arrêt Saint-Benoît Centre (en face de la Mairie)  
 – Lignes 14 (La Fresnais – Gares de Saint-Malo) et 15 (Cancale  
 – Aquamalo).

**Service des eaux** – Véolia eau Saint-Malo – 08.10.75.32.31  
 08.01.90.49.04

**ENEDIS** dépannage – 09.72.67.50.35

**CDAS du Pays Malouin** – Saint-Jouan-des-Guérets 02.22.93.66.00  
 – Permanences en mairie les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois sur  
 rendez-vous.

**Presbytère de Saint-Méloir-des-Ondes** – 9 rue de la gare  
 02.99.89.10.38.

**Pays Malouin** – 02.99.40.27.00  
**Correspondant Jean-François TEXIER** – 06.38.78.00.58  
[jeanfrancois.texier@wanadoo.fr](mailto:jeanfrancois.texier@wanadoo.fr)

**Ouest-France** – 02.99.40.65.65  
**Correspondante Julie GUNTZ** – 06.87.16.36.54  
[julieguntz@gmail.com](mailto:julieguntz@gmail.com)

**FGDON** – Lutte contre les frelons asiatiques – 02.99.23.57.91

**Conciliateur de justice** – M. Philippe CARDINEAU 06.68.53.16.31

**Pêche aux coques et aux palourdes** interdite sur la zone de  
 Cancale au Bief de Saint-Benoît – zone 1 – en avril, mai et juin  
 2024 par arrêté préfectoral. Voir plan ci-dessous.

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE Direction départementale des territoires et de la mer  
 Délégation à la Mer et au Littoral du Pays de Saint-Malo

**Pêche à pied en baie du Mont-Saint-Michel**

Coquillages	Taille minimale	Quantité de capture
<b>Bivalves foulisseurs</b>		
Coque	2,7 cm	300 (≅ 3 kg)
Palourde	4 cm	150 (≅ 3 kg)
Palourde japonaise	3,5 cm	150 (≅ 3 kg)
Platte	4,3 cm	150 (≅ 3 kg)
Verre	2,8 cm	150 (≅ 3 kg)
<b>Bivalves non foulisseurs</b>		
Huitre crosse	5 cm	150 (≅ 3 kg)
Huitre plate	5 cm	150 (≅ 3 kg)
Coquille Saint-Jacques	11 cm	30 arêtes
Moule	4 cm	300 (≅ 3 kg)

**COQUES ET PALOURDES FERMETURES DE PÊCHE :**  
 - coefficient inférieur ou égal à 50  
 - interdite la nuit  
 - 1 zone fermée sur les 3 zones (voir calendrier)

**COQUES ET PALOURDES CALENDRIER 2024 :**  
 Janv.-fév.-mars : Fermeture zone 3  
 Avr.-mai-juin : Fermeture zone 1  
 Juil.-Août-sept : Fermeture zone 2  
 Oct - nov - déc : Fermeture zone 3

**PÊCHE À PIED DE LOISIR**  
 ASSIMILATION PERSONNELLE  
 VENTE INTERDITE

Proscrire le travail des professionnels : ne pêcher pas à moins de 18 mètres des concessions conchylières  
 Circulation et stationnement des véhicules à moteur interdits sur le domaine public maritime (L. 303 de Code Environnement)  
 Vous êtes dans un site Natura 2000 respectez les lieux, ne vous approchez pas des espèces protégées

Outils autorisés pour la pêche à pied conchylière :  
 - Crotelles à main 20cm maximum  
 - Crotelles à pédales  
 - Vidées de 30 cm maximum d'aiguillage et de diamètre de longueur 5cm maximum  
 - Hélicaux non grillés, longer maximum de 20cm et diamètre 10 cm maximum

Pour tout les emplois autorisés : Arrêté modifié du Préfet de la Région Bretagne du 21 oct. 2019

Informations générales : pour obtenir plus d'informations contactez le site des élus de la Région  
 Informations contact : Délégation à la Mer et au Littoral – 02 99 67 40 30



10 février	<b>Repas - Salle polyvalente</b> À Chacun son Rythme
17 février	<b>Soirée et repas années 80 Salle polyvalente</b> - Amicale Laïque
17 mars	<b>Braderie " Babybrad " Salle polyvalente</b> - Amicale Laïque
1 <sup>er</sup> avril	<b>Randonnée de Pâques et chasse aux œufs - Commune - Mairie</b>
20 et 21 avril	<b>Théâtre – Salle polyvalent</b> Farce bleue
28 avril	<b>Course bénédictine - Commune - À Chacun son Rythme</b>
8 mai	<b>Commémoration de la fin de guerre 39-45 - Monument aux Morts - Mairie</b>
18 et 19 mai	<b>Vide grenier - Camping des Ondes ACCA</b>
Du 22 mai au 5 juin	<b>Exposition " Histoire, sport et citoyenneté " JO 2024 - Mairie - Mairie</b>
Du 19 juin au 28 août	<b>Marché d'été - Mairie</b>
23 juin	<b>Pique-nique bénédictin - Salle polyvalente - Mairie</b>

30 juin	<b>Olympiade de l'école - Salle polyvalente - Ecole du Bord de Mer</b>
2 juillet	<b>Soirée hamburger - Ecole - APESB</b>
6 juillet	<b>Folklore du monde - Mairie - Mairie</b>
10 août	<b>Fête des Moules - Grève</b> Associations bénédictines
22 septembre	<b>Trail Saint-Benoit - Saint-Malo 51 km</b>
26 octobre	<b>Défilé et goûter Halloween</b> Amicale Laïque
11 novembre	<b>Armistice - Monuments aux Morts</b> Mairie
24 novembre	<b>Photo des classes 4 - Mairie - Mairie</b>
1 <sup>er</sup> décembre	<b>Repas des Aînés - Salle polyvalente</b> Mairie
5 décembre	<b>Hommage aux anciens combattants d'Afrique du Nord - Monuments aux Morts - Mairie</b>
6 décembre	<b>Spectacle de Noël de l'école - Salle polyvalente - Amicale Laïque</b>



Photo des classes 3



*Saint-Benoît-des-Ondes*  
BULLETIN MUNICIPAL 2024